

de rester uni un jour de plus. La belle affaire! C'est à se demander pourquoi nous devrions tolérer tant d'arrogance despotique de la part d'un homme qui, pour s'accrocher au pouvoir une dernière fois, n'hésiterait pas à aliéner la moitié la plus florissante du pays, sur le plan démographique.

Il y a quelques jours mon collègue de Halton (M. Jelinek) a causé tout un émoi à la Chambre quand il a parlé du premier ministre en termes que monsieur l'Orateur adjoint a décrits comme étant antiparlementaires. Il semble être antiparlementaire de prononcer un mot bien précis pour qualifier une personne qui ne dit pas la vérité. Comme je ne siége pas à la Chambre depuis bien longtemps, je ne voudrais certes pas douter de la sagesse de mes collègues plus expérimentés et de ceux qui m'ont précédé dans cette enceinte.

Je suppose que dans nos délibérations nous sommes guidés par la jurisprudence parlementaire de Beauséjour et les articles qui traitent du langage injurieux et des attaques personnelles d'un député contre un autre. Beauséjour en parle, en termes délicats, d'«écarts de langage dans la chaleur du débat». Est-il antiparlementaire de dire que les paroles et les actes du très honorable premier ministre ne sont pas conformes à la vérité? Ou que la Chambre et les Canadiens ont été induits en erreur? Ou peut-on contourner le Règlement en enveloppant la critique dans des expressions comme «manquer de franchise» ou «ironiser»?

A une autre époque au Parlement, un ancien député du Nouveau-Brunswick a dit un jour qu'un député libéral des banquettes du Trésor se souciait autant de la vérité qu'un matou d'un certificat de mariage. Je n'appartiens à aucune association du barreau canadien, mais il me semble que la vérité est la seule arme contre la diffamation et la calomnie. J'ai lu des propos pour le moins accusateurs et directs qu'un nommé Geoffrey Stevens a écrits en février dans le *Globe and Mail*. Pourtant, je n'ai connaissance d'aucune tentative pour assigner M. Stevens à comparaître à la barre de la Chambre pour justifier ses accusations, et M. Stevens s'est exprimé dans les termes les moins parlementaires qui soient. Il a écrit le 2 février que la «clarté et la vérité sont des sous-produits fortuits.» Un autre jour, il a parlé des dissimulations et duperies libérales. Dans un autre article, il écrit:

... beaucoup de gens prêtent à M. Trudeau des intentions sinistres. Cela se justifie parfaitement, compte tenu de la façon dont il a menti, malmené les provinces et tenté d'intimider la Grande-Bretagne.

M. Stevens est presque allé jusqu'à demander à ses lecteurs s'ils oseraient acheter du premier ministre une voiture d'occasion. Voici ce qu'il dit:

Il règne actuellement au Canada un climat de méfiance entre les régions, entre les régions d'une part et le gouvernement central d'autre part et entre le peuple et ses représentants élus.

M. Stevens conclut en disant:

Il suffirait à M. Trudeau d'agir comme un véritable homme d'État—c'est-à-dire de retirer sa charte et de donner aux Canadiens l'occasion de l'approuver—pour démontrer qu'il n'essaie pas de nous duper, qu'il estime sa constitution digne de l'appui populaire, qu'il a confiance dans le peuple, et que le peuple peut avoir confiance en lui.

Toute confiance est disparue, comme en fait foi le *Globe and Mail* lorsqu'il déclare:

M. Trudeau a donné au gouvernement britannique une fausse idée de son projet constitutionnel et lui et ses ministres ont trompé et le parlement et les Canadiens quant à la position de la Grande-Bretagne.

Comment les députés libéraux de l'arrière-ban peuvent-ils se regarder droit dans le yeux lorsqu'ils se rasent le matin devant

La constitution

le miroir? Comment peuvent-ils demeurer silencieux et dociles comme des chiens dressés lorsqu'on leur présente la réalité, la vérité?

● (2110)

La vérité, c'est que les sondages d'opinion du premier ministre révèlent qu'environ 64 p. 100 de tous les Canadiens de toutes les provinces s'opposent à cette initiative unilatérale et à la modification de la constitution par la Grande-Bretagne. La vérité, c'est que six de nos dix provinces contestent la position fédérale devant les tribunaux, que huit provinces se sont prononcées contre, et j'espère que ma propre province sera la neuvième à le faire après le 19 mars. Quoi qu'il en soit, je demande ceci au premier ministre (M. Trudeau): quand huit militaires défilent dans la rue et que l'un d'eux n'est pas au pas, qui a tort?

Le fait est qu'un comité de la Chambre des communes britannique a conclu qu'il ne serait pas convenable pour la Grande-Bretagne de modifier la constitution sans l'accord général des provinces et que, de plus, le premier ministre n'a pas avoué franchement ce que lui et ses ministres avaient dit au premier ministre britannique au sujet du contenu de la résolution constitutionnelle et des garanties qu'elle avait données concernant son adoption par le Parlement britannique. C'est très simple.

Pourquoi, alors, les phoques savants des banquettes ministérielles n'osent-ils pas dire à cet empereur Néron qu'il joue de la lyre pendant que le Canada brûle? Préfèrent-ils se rendre aux vœux de Son Altesse plutôt que de faire ce qu'ils doivent? N'y a-t-il donc personne dans leurs rangs qui soit prêt à attacher le grelot? Pourquoi pas? Peut-on ainsi brader sa conscience contre une nomination au cabinet ou à un poste de secrétaire parlementaire?

Je ne suis pas venu à la Chambre par souci de prestige ou de gain personnel. Je préviens maintenant les Canadiens en général et les députés de l'opposition en particulier contre le danger des trois T—le trauma du traité de Trudeau, ce complot insidieux visant à transformer notre grand Canada en république édulcorée.

Est-ce la crainte du parti libéral qui empêche les députés de l'arrière-ban de dire ce qu'ils pensent vraiment? Craignent-ils la vie pire que la mort réservée à certains collègues qui comme Turner, Basford et d'autres ont osé s'opposer à leur chef et premier ministre, le défier? Ont-ils peur des limbes, de la géhenne, du purgatoire? Personne du côté des ministériels en prendra-t-il donc la parole pour se prononcer contre le premier ministre et lui dire qu'il a tort, tout à fait tort? Ne se trouvera-t-il personne pour lui dire qu'il exagère, personne pour l'empêcher de nous entraîner inéluctablement vers un système présidentiel de gouvernement? Nous devons subir le joug du pouvoir à cause de la vanité d'un seul. Que chaque député ministériel se demande s'il accepterait que cette homme lui vende une voiture d'occasion. Si Shakespeare était des nôtres, je suis sûr que, consterné, il interpellerait nos vis-à-vis en disant: «Ô souches, blocs de pierre, Ô cœurs secs et plus durs...»

Dans le numéro du *Globe and Mail* du 23 janvier, la National Citizens' Coalition a fait paraître une annonce...

Des voix: Citation!

M. Stewart: Oui, voici le texte: